

ISÈRE/SAVOIE/AIN

Une réserve naturelle nationale

» La réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français vient d’être créée. D’une superficie de 1 707 hectares, elle s’étendra sur trois départements, l’Isère, la Savoie et l’Ain. Cette réserve est la 27^e créée dans la région. Son périmètre s’étend le long du Rhône et de ses annexes fluviales sur 26 kilomètres, soit 590 ha de domaine public fluvial. La réserve a pour but de préserver la qualité de la nappe et de la faune, de favoriser le retour durable de la loutre et de maintenir des populations de castors.

SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Jean-Pascal Vivian sera candidat en mars prochain

» Il n’avait pas caché ses intentions. Élu au poste de premier magistrat de la commune de Saint-Jean-de-Bournay pour la première fois en 2001, Jean-Pascal Vivian sera de nouveau candidat. Le maire a fait savoir qu’il briguera un troisième mandat lors des prochaines élections municipales de mars. L’Élu devrait présenter, dans quelques semaines, les premières lignes de son programme et les noms de ses colistiers.



SALAISE-SUR-SANNE/SABLONS

Future zone industrialo-portuaire : des entreprises approchées

» Le syndicat mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons a participé à Villeurbanne au salon Riverdating, qui regroupe les acteurs européens du transport fluvial. Le syndicat a approché une trentaine d’entreprises, dont vingt feront l’objet d’un suivi, car intéressées pour s’implanter sur le site. Elles se sont vues proposer soit des services orientés vers des solutions performantes d’implantation d’activités nouvelles, soit vers des services de transport plus respectueux de l’environnement.

VOTRE RÉGION

NORD-ISÈRE | Envisagés depuis des années, les deux projets d’infrastructures qui devaient emprunter le territoire sont abandonnés

L’A48 et la ligne LGV mises à l’arrêt

Ils n’avaient pas fait parler d’eux depuis des mois. Discutés depuis des années, les projets de barreau autoroutier A48 et de la ligne LGV voyageurs Lyon-Turin sont au point mort. Définitivement ?

“Incompatible avec l’objectif de retour à l’équilibre des finances publiques”. Le verdict est tombé. L’A48 entre Ambérieu-en-Bugey et Bourgoin-Jallieu “ne figure pas dans les projets de l’État, même à horizon lointain”. La DDT de l’Isère (Direction départementale des territoires) confirme ainsi l’abandon définitif du projet, absent de l’avant-projet du schéma national d’infrastructures de transports (Snit).

Envisagé comme itinéraire alternatif à l’A6/A7 et pour apporter un gain de sécurité sur les axes départementaux RD65, RD1075 et RD522, ce barreau autoroutier devait servir à soutenir le développement économique de la plaine de l’Ain et du secteur de Bourgoin-Jallieu. L’État s’était engagé à sa réalisation à la suite de l’arrêt du surgénérateur de Creys-Malville.

Un dossier en sommeil depuis plusieurs années

Mais l’arrêté de projet d’intérêt général n’a pas été renouvelé en juillet, laissant les communes libres de disposer des terrains, réservés jusqu’à. Une très bonne nouvelle pour celles qui, comme Saint-Savin (voir par ailleurs), se battaient contre depuis des années, aux côtés des associations. « L’État reti-

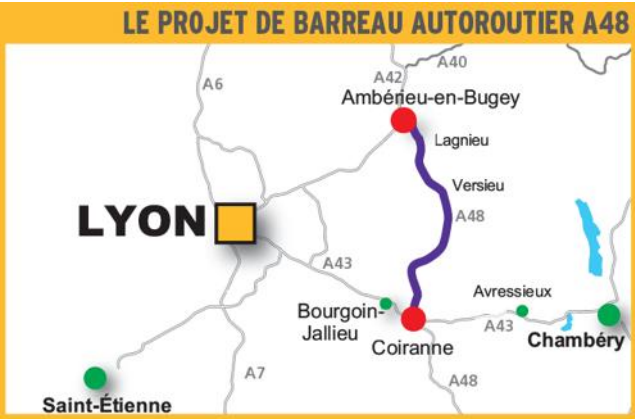


Le projet d’A48 entre Ambérieu-en-Bugey et Coiranne devait relier l’A42 à l’A43. Trop coûteux, pas assez utile, sa réalisation, même après 2050, n’a pas été retenue par le gouvernement dans le schéma national d’infrastructures de transports. Archives DL

re l’intérêt qu’il avait au projet. Nous ne sommes pas étonnés parce qu’on n’en parlait plus » détaille Jean-Paul Lhuillier, président de l’Apie (Association Porte de l’Isère environnement).

Le projet disparaît donc, au grand dam de nombreux élus et du monde économique qui s’étaient largement prononcés pour. À plusieurs reprises, les chambres consulaires, députés et conseillers généraux du territoire avaient sollicité le gouvernement pour faire avancer le dossier. Sans succès.

Albane POMMERAU



LE CHIFFRE

45 C’est, en kilomètres, la distance prévue pour le barreau autoroutier A42-A43 qui devait permettre de relier Ambérieu-en-Bugey et Coiranne.



L’un des objectifs du projet était de désengorger les autoroutes autour de Lyon et notamment l’A7. Archives DL



À terme, une ligne à grande vitesse dédiée aux voyageurs entre Grenay et Chambéry doit venir compléter la ligne mixte du projet du Lyon-Turin.

L’INFO EN +

A48 : 18 COMMUNES DU NORD-ISÈRE

L’autoroute devait passer par La Balme-les-Grottes, Bourgoin-Jallieu, Bouvesse-Quirieu, Cessieu, Charrette, Courtenay, Montalieu-Vercieu, Parmilieu, Passins, Porcieu-Amblagnieu, Ruy-Montceau, Salagnon, Sérézin-de-la-Tour, Sermérieu, Soleymieu, Saint-Chef, Saint-Savin et Trept.

DES ÉTUDES POUR LA DÉVIATION DE LA RD522

Bernard Cottaz, conseiller général de Bourgoin-Jallieu Nord, a confirmé, au congrès des maires de l’Isère en octobre, que les études se poursuivaient pour cette déviation qui doit permettre de fluidifier le trafic. Elle devrait être complétée par un accès direct à l’autoroute A43.

Le village de Saint-Savin ne sera pas coupé en quatre

Ils l’ont appris en lançant la procédure d’élaboration de leur plan local d’urbanisme. Les deux tracés de l’A48 et de la LGV qui auraient coupé le village en quatre n’apparaîtront bientôt plus sur les documents d’urbanisme. « Nous avons pris le dossier à bras-le-corps et voilà le résultat ». Évelyne Michaud, maire de la commune, se félicite du travail accompli avec les élus et les associations environnementales, qui se battaient depuis des années.

La commune épargnée

Le barreau autoroutier de l’A48 Ambérieu-Coiranne, devait traverser le village mais il aurait ainsi coupé un espace Natura 2 000. Une aberration pour les associations d’opposants : « Cela a été déterminant pour bloquer le dossier. Il y a une



Les élus de Saint-Savin et les responsables de la Frapna 38 et des associations locales Saint-Savin Vigilance, Lo Parvi et Apie, étaient réunies pour fêter la fin des projets sur la commune. Photo DL/A.P.

jurisprudence en Espagne d’une autoroute annulée » précise Raphaël Quesada de l’association Lo Parvi. « Vous avez été malins. Vous êtes un exemple de société civile » les félicitait le président de la Frapna Isère, Francis Meuneu. Les élus saint-savinois et les opposants ont obtenu

une deuxième victoire avec l’annonce par RFF du retrait de la quatrième phase du projet de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin. Le tracé de la ligne voyageur mis de côté pour l’instant, une seule ligne supportera le fret et les trains de voyageurs pour relier Saint-

Éxupéry à Chambéry. À hauteur de Bourgoin-Jallieu, le tracé empruntera un tunnel en passant à la limite de Saint-Savin. « L’irréductible village dauphinois résiste à l’envahisseur » souligne Gérard Faverjon, président de Saint-Savin vigilance.

A.P.

DÉCRYPTAGE

Le schéma national d’infrastructures de transport

1 | Un document de planification

Le Snit porte sur le développement, la modernisation et l’entretien des réseaux d’infrastructures de l’État ainsi que sur la question de la réduction de leurs impacts sur l’environnement. Il concerne aussi la façon dont l’État soutient les collectivités dans le développement de leurs propres réseaux.

2 | Quatre grands axes

Le Snit proposait une stratégie en quatre grands axes : l’optimisation prioritaire du système de transport existant pour limiter la création de nouvelles infrastructures ; l’amélioration des performances du système de transport dans la desserte des territoires ; l’amélioration des performances énergétiques du système de transport et la réduction de l’empreinte environnementale des infrastructures et équipements de transport.

3 | Prioriser les grands projets

La commission Mobilité 21, qui a rendu son rapport en juin dernier, a été chargée de hiérarchiser les grands projets à réaliser dans les 20 ou 30 prochaines années pour mettre le Snit en adéquation avec les capacités de financement de l’État. Le barreau autoroutier qui devait relier Ambérieu à Coiranne (près de Bourgoin-Jallieu), n’a pas été retenu.

Lyon-Turin : la ligne voyageurs renvoyée “à très long terme”

Le projet Lyon-Turin comporte, depuis l’origine, un tracé fret et un tracé voyageurs distincts. La première phase prévoit qu’une ligne mixte fret-voyageurs soit mise en place, reliant Grenay à Chambéry via le tunnel de Dullin/L’Épine, et raccordée à la ligne Saint-Fons/Grenay, à la LGV Paris-Méditerranée et au contournement ferroviaire de l’agglomération lyonnaise. Il est aussi prévu qu’“à terme”, l’itinéraire soit complété par une ligne à grande vitesse dédiée aux voyageurs entre Grenay et Chambéry. C’est ce tracé qui traversait en partie le Nord-Isère qui avait été qualifié de “projet d’intérêt général”, bloquant toute évolution de l’urbanisme sur les

terrains concernés. Cet arrêté, caduc au bout de trois ans, n’ayant pas été renouvelé dans les mêmes termes, les communes sont libres de disposer de ces parcelles. Par ailleurs, la décision ministérielle du 10 novembre 2011 relative aux accès français de la liaison ferroviaire Lyon-Turin renvoie “à très long terme [...] une nouvelle ligne dédiée aux trafics de voyageurs entre Grenay et Avressieux en doublement de la ligne mixte voyageurs et fret réalisée en première phase”. Si l’idée d’une ligne voyageurs pourrait donc faire surface, il faudrait choisir un nouveau tracé et reprendre les procédures...

A.P.